

## **LETTRÉ OUVERTE AUX ELUS DES BARONNIES**

Sahune, le mardi 13 décembre 2011

A l'ensemble des Maires,  
Adjoints et Conseillers Municipaux  
des Baronnie Drômoises

Objet : Délibération pour l'adhésion au Parc Naturel Régional des Baronnie Provençales

Madame, Monsieur, cher collègue,

Vous avez reçu, à la fin du mois de Novembre, les documents officiels destinés à vous permettre de prendre position sur le projet de Parc naturel régional des Baronnie Provençales. Désormais les conseils municipaux ont quatre mois pour se prononcer en connaissance de cause. Tout vote antérieur à la réception de ces documents, qu'il soit favorable ou négatif n'est donc pas valable.

Nous invitons l'ensemble des élus à prendre connaissance du rapport et de l'avis de la commission d'enquête publique. Ils sont disponibles en mairie ou consultable sur le site internet du Syndicat Mixte des Baronnie Provençales ([www.baronnie-provencales.fr](http://www.baronnie-provencales.fr)). Ce rapport et cet avis, rédigés par des commissaires enquêteurs neutres face aux débats locaux, sont de nature à rassurer les élus qui ont des craintes et confortera ceux qui ont des espérances. **Le Parc constitue en ce sens, une dynamique collective pour les défis de demain.**

Mais, à ce moment essentiel pour la vie des habitants et des communes des Baronnie, il nous a semblé important de rappeler des réalités qui tiennent à notre histoire récente, qui s'imposent et qui vont s'imposer à nous, avec plus de vigueur, au cours des prochaines années :

Entre les années 1980 et 1990, la population a augmenté, notamment grâce à l'arrivée de nouvelles populations. Les recensements des années 2000 montrent qu'elle stagne dans de nombreuses communes, voire diminue dans les plus petites. De plus en plus de maisons deviennent des résidences secondaires. Cette année, plusieurs classes ont été fermées (même à Nyons) et aucune n'a ouvert. Les perspectives concernant l'agriculture ne sont pas réjouissantes (avec la réforme de la PAC qui se profile en 2014). En 20 ans, les quatre cantons drômois ont perdu près de 1000 emplois, sans compter ceux, effectifs ou annoncés, dans les Hautes-Alpes. Cette situation montre que, sans outils nouveaux, on s'achemine à grands pas vers un cercle vicieux qui amènera une baisse de la population active et permanente et la disparition des services à la population (voyez les difficultés de la vallée de Sainte-Jalle pour attirer, depuis un an et sans succès, un nouveau médecin !). **Les Baronnie sont, de ce fait, dans une situation très fragile.**

## **LETTRE OUVERTE AUX ELUS DES BARONNIES**

Ces difficultés ne sont pas nouvelles. En 1974, les élus des Baronnies, conscients des risques de désertification, ont cherché à organiser leur développement en se fédérant. A l'initiative de René Jouve, les communes des 4 cantons des Baronnies drômoises ont créé le Syndicat d'Aménagement des Baronnies (SAB). Il a permis, entre autre, de mettre en place dans nos villages les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (Plus de 1600 restaurations des maisons anciennes). Il a soutenu des démarches de qualité des productions locales (comme l'AOC huile d'olive de Nyons). Il a organisé le développement de l'agrotourisme qui permet de compléter les revenus agricoles par ceux du tourisme. Il a lancé la « Drôme Provençale ». Il a mis en place un « Contrat de développement culturel ». Notre région doit beaucoup au SAB, mais, à partir du milieu des années 1990, il a connu d'importantes difficultés car ses financements (qui ne reposaient que sur les ressources locales) étaient insuffisants. Il a disparu en 2007.

Parallèlement, d'autres outils sont apparus. Le Pays « Une Autre Provence » permet d'obtenir des financements de la Région Rhône-Alpes (notamment le Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA)) ou de l'Europe, mais il ne peut pas être maître d'ouvrage. En tant que simple association, il lui faut trouver des communes, communautés de communes ou autres partenaires pour porter des projets. Seul, il ne peut agir. Au final, les ressources propres nécessaires, les exigences techniques demandées disqualifient d'entrée de jeu les petites collectivités des Baronnies aux faibles ressources. A un an de la fin du CDRA, on sait que les crédits ne seront pas tous utilisés. Pour les Baronnies, le bilan est positif mais finalement contrasté. D'ores et déjà, pour stabiliser ce contexte, le Comité syndical du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales (qui porte le projet de Parc) vient d'accepter d'assurer la gestion financière, du nouveau CDRA, dès le début de l'année 2013.

La « Drome Provençale » est une association qui a été créée pour faire la promotion touristique du sud de la Drôme. Toutefois, elle a connu des difficultés financières en 2000. Relancée en 2002, elle n'a pu obtenir des moyens de fonctionnement stables que grâce au CDRA qui se termine à la fin de l'année 2012. Au delà de cette date, la question de sa pérennité est posée. Une coopération entre le Pnr et la Drôme Provençale est envisagée dans la charte afin que cette dernière puisse mettre en œuvre la stratégie de communication des Baronnies Provençales. **Les outils de développement qui ont été mis en place marquent le pas.**

Face à la faiblesse structurelle de notre région (peu de population, une agriculture vivante mais faiblement structurée, avec peu d'outils de transformation locaux, territoire identifié parmi les plus pauvres de l'arc alpin), d'autres regroupements ont été un temps esquissés. En 1992, les élus des Baronnies ont proposé la création d'un District, mais il a manqué une commune pour qu'il soit réalisé. Ce district aurait permis, à l'échelle des Baronnies drômoises, de mutualiser des ressources et d'avoir des outils de financements collectifs de projets. Aujourd'hui, cet outil nous manque cruellement. Dernièrement, les communes et les communautés de communes des Baronnies ont rejeté la création d'une communauté de communes des 4 cantons des Baronnies drômoises, comme le proposait le Préfet. C'est aujourd'hui acté par les services de l'Etat et entériné par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

## LETTRE OUVERTE AUX ELUS DES BARONNIES

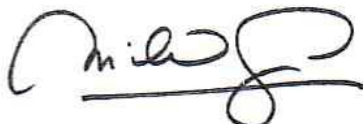
Alors, que nous reste-t-il ? Le projet de Parc naturel régional nous semble être aujourd'hui la dernière option. Ce n'est probablement pas un outil miraculeux, mais ce n'est assurément pas la catastrophe annoncée par ceux qui y sont opposés. C'est un outil qui nous permettra d'être reconnu, identifié et d'avoir toute notre place dans la réorganisation des politiques territoriales. Il faut être conscient que les ressources vont se raréfier et les subventions diminuer -voire disparaître- pour ceux qui ne se seront pas organisés. Le statu quo dans un monde et des institutions qui bougent, c'est la paralysie surtout quand on n'a pas ou peu de ressources propres. **Le Parc demeure en ce sens la dernière opportunité pour retrouver des moyens d'action.**

C'est pourquoi, nous mettons toute notre énergie pour convaincre de la pertinence de ce grand projet. Mais nous voulons aussi rappeler à ceux qui refuseront le Parc, qu'ils prendront le risque d'exclure leur commune, leurs habitants, leurs agriculteurs, leurs artisans, leurs associations et toutes les forces vives des actions du Parc, et ceci pour 12 ans. Pendant 12 ans, ils se priveront de toutes les sources de financements de projets qui pourront venir des Départements, des Régions, de l'Etat, de l'Europe et qui passeront par le Parc.

Pour notre part, et avec tous ceux qui le souhaitent, nous sommes certains que le Parc est une chance pour nous aider à garder notre identité, défendre notre territoire et conforter son avenir.

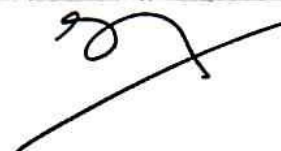
**Michel GREGOIRE**

Vice Président du Conseil Régional  
Président de la CC du Pays de Buis  
les Baronnies



**Jean BESSON**

Sénateur de la Drôme



**Pierre COMBES**

Maire de Nyons  
Vice Président du Conseil Général



**Paul ARNOUX**

Conseiller Général  
Du canton de Séderon



**Marie Claire CARTAGENA**

Conseillère Générale du canton de  
Buis les Baronnies



**Jean Marie BERTRAND**

Président de la Communauté de  
Communes du Pays de Rémuzat



**Jean Pierre BUIX**

Maire de Buis les Baronnies

